



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hommage à Nina Catach

Question écrite n° 6741

Texte de la question

M. Léonce Deprez soulignant l'importance de l'action menée par Nina Catach, historienne et linguiste, quant au maintien et au développement de la langue française et singulièrement de l'orthographe, demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'il envisage d'honorer sa mémoire. Nina Catach, dont la contribution au rayonnement de la langue française est exceptionnelle pourrait être associée à la mémoire de M. Bled qui, lui aussi, aurait mérité d'être honoré pour avoir contribué au maintien et au développement de la langue française.

Texte de la réponse

Mme Nina Catach a contribué tout au long de ses années d'étude et de recherche au CNRS au développement de la langue française. Elle a de surplus participé au début de la dernière décennie au groupe de travail qui a proposé une rénovation de la langue. Aussi le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est tout particulièrement sensible à l'oeuvre conduite par Mme Catach, linguiste et historienne. Par ailleurs, il reste attentif à ce que le développement de la langue française fasse l'objet d'une étude progressive et à long terme et ce, à tous les niveaux d'enseignement. En outre, dans le cadre de leurs recherches, les universitaires ne manqueront pas de faire connaître l'ensemble des travaux de Mme Catach. Enfin, l'utilisation même des ouvrages de M. Bled dans toutes les écoles de France ne permet pas de douter de l'unanimité que rencontre ce grammairien dans le monde enseignant.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6741

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4139

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1040